



Confus **DE CANARD**

Prédation sur le littoral

P2

Les enseignants contractuels à nouveau victimes de brutalités policières

Abdelouafi Laftit, ministre de l'Intérieur.

Une politique frappante

P9



Bouchra Meddah, cheffe de la direction du médicament et de la pharmacie.

Blocage à la direction du médicament et de la pharmacie

Une structure et des maux...

Depuis fin février, un mystérieux blocage paralyse le travail de la Direction du médicament et de la pharmacie (DMP) dont la directrice nommée récemment a pour mission de moderniser cette structure stratégique et surtout d'en assainir les pratiques.

P8

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Abdelaziz Rabbah

L'environnement personnel d'abord...

P11



Sans joints, Benkirane met de l'ambiance...

P7



Slaoui a-t-il chopé le virus du harcèlement sexuel?

P9



RAMADAN : LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR RASSURE SUR L'ABONDANCE DE L'OFFRE

C'EST DE LA PROVOCATION, LE MAROC N'ARRÊTE PAS D'ALIMENTER LE HIRAK...



Déconfiné de Canard

Côté

BASSE-COUR

Les Tarawih en plein air ?

Gare à la datte algérienne !

Les salles de sport reprennent vie...

P3

Vaccins au compte-gouttes...

P11



Confus de Canard



Prédation sur le littoral



Abdellah Chankou



Cafés, restaurants, écoles de surf et autres kiosques... Sans crier gare, les autorités ont procédé mercredi 17 mars à la démolition des constructions, plus ou moins légères, implantées sur le littoral de Dar Bouazza. Les exploitants sont à la fois scandalisés et choqués par la disparition brutale de leur gagne-pain. Mais face aux critiques des uns et des autres, les responsables invoquent l'occupation illégale du domaine maritime dont l'autorisation est délivrée par le ministère de l'Équipement. Or, les commerçants en question ont pris l'habitude d'exploiter cette bande littorale, envahie de plus en plus par des petits commerces sauvages de toutes sortes avec la complicité des élus communaux de la commune Dar Bouazza qui monnaient tout ce qui génère de l'argent dans un informel absolu.

Est-ce la fin d'un laxisme ravageur et de la pagaille alimentée par les passe-droits sur le littoral national ? Il paraît que les démolitions des baraquements de Dar Bouazza rentre dans le cadre de la convention, signée en septembre 2014 visant la mise à niveau du littoral du grand Casablanca (Aïn Diab, Aïn Sebaa, Mohammedia, et Dar Bouazza). On voudrait bien croire que les pouvoirs publics ont décidé une fois pour toutes de mettre de l'ordre dans le patrimoine maritime national qui contribue grandement à l'attractivité du Royaume.

Le littoral appartient à tous les Marocains. Aux autorités d'agir pour le préserver de la rapacité foncière et immobilière. Avec l'objectif d'en faire, conformément à la réglementation en vigueur, un levier de développement économique et touristique au bénéfice des visiteurs locaux et étrangers.

Or cette richesse exceptionnelle est victime depuis longtemps d'une prédation à grande échelle sur fond de bétonnage qui a produit au fil des ans un tissu de constructions sauvages et hideuses. À force de laxisme et de complicités souvent sonnantes et trébuchantes, toutes les zones sont devenues pratiquement constructibles ! Circulez, il n'y a plus rien à protéger !

Quid de la loi littoral censée préserver et contribuer à valoriser les sites naturels en front de mer par un encadrement des activités de loisirs liées au balnéaire ? Elle sert visiblement juste à alourdir l'arsenal juridique du pays. Les pouvoirs publics et les élus laissent faire au grand profit des prédateurs de l'immobilier qui parviennent à leurs fins en faisant construire des complexes résidentiels sous forme de villas sans s'embarrasser d'aucune considération qu'elle soit écologique, touristique,

urbanistique ou esthétique. L'essentiel pour eux c'est qu'ils s'enrichissent facilement au détriment de l'environnement et de la collectivité en vendant au prix fort leurs projets aux inconditionnels de «la vue sur mer» ou d'escapades «pieds dans l'eau». Sans que ce bétonnage, qui s'insère très rarement dans le paysage, ne génère la moindre dynamique économique en faveur des habitants de la région qui souvent se plaignent de ce coulage de béton qui leur gâche la vue et la vie. La seule valeur ajoutée générée est celle qui profite aux promoteurs eux-mêmes qui, une fois leurs mesures écoulées, s'en vont chercher un autre «coin de paradis» maritime à défigurer, qu'ils vanteront ensuite à coups de réclames dans les médias.

Au rythme où vont les pelleteuses et les appétits des rapaces, il ne restera plus de zone vierge tout au long des belles côtes marocaines qui s'étirent sur plus de 3 400 km. L'effet aubaine n'est pas près de s'arrêter tant que les communes, concernées en premier lieu par la protection de leur domaine littoral, n'agissent pas dans le sens d'un développement cohérent de ses espaces en élaborant des schémas de mise en valeur de la mer (SMVM).

Dans beaucoup d'endroits magnifiques comme à Sidi Rahal et à Dar Bouazza, pour ne citer que la région casablancaise, c'est l'anarchie qui domine avec des constructions moches qui jaillissent de terre dépourvues des attributs d'un programme touristique digne de ce nom. Mais les seigneurs de la pierre, attirés par l'appât du gain, profitent des mesures incitatives accordées au tourisme national et de l'incurie du personnel communal pour se lancer en toute impunité dans un immobilier pur et dur préjudiciable au patrimoine maritime.

Infractions en tout genre, atteinte aux droits des riverains, menace sur les équilibres biologiques..., les scandales sur ce front sont légion. Mais les pouvoirs publics, à commencer par le ministère de l'Environnement, ne font rien pour protéger le littoral contre la mercantilisation sauvage et les faux développeurs-aménageurs qui ont poussé comme des champignons tout au long des villes littorales. Pour un pays qui se veut en pointe en matière de protection de l'environnement, les massacres en front de mer doivent interpeller les responsables et réveiller leur conscience endormie.

Le littoral appartient à tous les Marocains. Aux autorités d'agir pour le préserver de la rapacité foncière et immobilière. Avec l'objectif d'en faire, conformément à la réglementation en vigueur, un levier de développement économique et touristique au bénéfice des visiteurs locaux et étrangers. Pour y arriver, il faut juste veiller à l'application de la loi et son respect par tous. ●



Côté BASSE-COUR



Les Tarawih en plein air ?

Organiser les tarawih, ces prières collectives ramadaniennes qui se déroulent après la dernière prière de Al Ichaa, en plein air, est une idée envisagée sérieusement par le ministère de l'Intérieur. Cette solution permettrait aux pouvoirs publics de surseoir à leur interdiction comme ce fut le cas l'année dernière- et aux fidèles de vivre pleinement leur spiritualité ramadanienne.



À cet égard, certains proposent la mobilisation des lieux de plein air comme les terrains de proximité situés dans un certain nombre de villes du Royaume. Les espaces aux abords des mosquées et autres lieux non couverts comme les grandes places peuvent également venir en renfort pour accueillir la foule des fidèles plus nombreuse que d'habitude à s'adresser à Dieu pendant le mois sacré. Permettre aux fidèles de prier dehors dans le respect de la distanciation physique et du protocole sanitaire déjà en vigueur se présente comme une alternative aux mosquées qui sont des endroits fermés. Et potentiellement soupçonnés d'être des vecteurs de la contamination au Covid-19, alors même qu'ils n'ont pas enregistré de cluster notable depuis leur réouverture progressive en juillet dernier. La maison de Dieu est protégée d'office... ●

Gare à la datte algérienne !

À l'approche du mois de Ramadan, les dattes alimentaires dont la consommation enregistre une hausse spectaculaire. Sur les étals des marchands figurent entre autres variétés le Mejhoul marocain, la Deglet Nour tunisienne et la datte éponyme algérienne. Mais faut-il se fier à la qualité de cette dernière sachant que de nombreux pays européens, ainsi que le Canada, le

Qatar et la Russie, en ont refoulé, il y a quelques années, des centaines de tonnes. La raison ? Les analyses phytosanitaires ont révélé la présence sur la Deglet Nour d'insectes et un excès de pesticides. Rien que ça ! Les Marocains doivent donc se méfier de la datte algérienne qui envahit le marché national en raison justement de son prix largement abordable. C'est le palmier qui cache une oasis pourrie... ●

Les salles de sport reprennent vie...



Les petites salles durement touchées...

Comme un bonheur n'arrive jamais seul, après les hammams et SPA, les clubs de fitness à Casablanca ont rouvert leurs portes lundi 22 mars avec l'engagement d'utiliser 50 % de leur capacité et le respect des mesures de distanciation sociale, de 7h du matin à 20h. La nouvelle a été accueillie avec beaucoup de soulagement par les adeptes du sport en salle et empli de joie les coaches et autres moniteurs. Ces derniers, condamnés au chômage forcé depuis près d'une année, ont

payé un lourd tribut à la crise sanitaire puisqu'ils ont vu leur source de revenu se tarir du jour au lendemain. Ce n'est qu'en février dernier que les pouvoirs publics ont décidé de faire bénéficier les employés des salles de sport d'une indemnité forfaitaire CNSS de 2.000 DH par mois pour la période allant de juillet 2020 au 31 mai 2021. Pour de nombreuses petites salles de quartier, qui ne disposent pas d'une surface financière suffisante, la fermeture pendant plusieurs mois les a mis K.O. debout. ●

PASSAGE À TABAC DES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS PAR LES FORCES DE L'ORDRE...

ICI C'EST MOI QUI CORRIGE...



Tourisme

Le Maroc au Top 5 des destinations les plus sûres

Félicité récemment par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour l'efficacité de sa campagne vaccinale contre le coronavirus, le Maroc est classé par Turlane parmi les 5 destinations de voyages les plus sûres au monde, et ce pour la troisième semaine consécutive. Ce qui fait de lui le seul pays d'Afrique du Nord avec l'Égypte à faire partie du classement, souligne l'étude publiée lundi 22 mars par ce spécialiste en ligne des voyages de rêve sur mesure, réalisée en collaboration avec Johann Jones, ancien directeur adjoint de l'OTAN, qui s'est recyclé dans le conseil en sécurité chez Turlane. L'enquête inclut des destinations du monde entier actuellement ou prochainement accessibles aux voyageurs et prend en compte divers critères tels que le taux de notification des cas de Covid-19 sur 14 jours ou encore le score du règlement sanitaire

international (RSI). La Corée du Sud rejoint pour la première fois le classement des destinations les plus sûres à la 18ème place, au moment où l'Afrique du Sud perd 5 points pour rejoindre la 17ème position du classement « Nous surveillons et évaluons constamment les facteurs de risque dans chacune de nos destinations. Notre priorité absolue est de garantir aux voyageurs Turlane un niveau de sécurité optimal à chaque étape de leur voyage », explique Johann Jones.

« Ce guide a pour but d'aider les voyageurs à évaluer les facteurs de risque des pays qui sont actuellement ouverts et de ceux qui pourraient l'être prochainement », ajoute-t-il. Fondée à Berlin en 2016, Turlane (www.turlane.fr) se veut une plate-forme en ligne spécialisée dans l'organisation de vacances de rêve sur mesure. Avec masque ou sans masque ? ●

Jaguar dans la course des grands...



Un exploit sensationnel en formule E.

Jaguar Racing a signé le 27 février une victoire sensationnelle en Formule E à Ad-Diriyah, près du désert historique du site classé dans le patrimoine mondial de l'UNESCO en Arabie saoudite. Sam Bird, nouveau venu chez Jaguar Racing, a remporté l'épreuve dans une course nocturne spectaculaire qui a mis à l'épreuve la Jaguar I-TYPE 5 tout électrique de pointe. Pour un pilote anglais rien de mieux que de s'imposer au volant d'une Jaguar. ●



Côté BASSE-COUR



Le Beurgois GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (36)

Nous célébrons le centenaire de Khouribga et de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates voulu par Lyautey. "Jnaynar Lotti", comme le nomment les indigènes des Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, est conscient du caractère exceptionnel de l'Office, prononcé "Loufisse" par les autochtones, et décide d'en confier l'exploration et l'exploitation au seul "Magasin" (ma5zen) afin d'éviter la rapacité du secteur privé. La découverte fortuite des phosphates chez les Ouled Abdoun, faite en 1917, à l'occasion des travaux de la ligne de chemin de fer Casablanca/Oued-Zem, va booster l'économie du Maroc. À son retour au Maroc en 1917, Lyautey s'est mis à inviter des artistes ; c'est ainsi qu'il invite Majorelle. Souffrant d'une maladie pulmonaire, Majorelle recherche les climats chauds et secs ; en 1910, il découvre l'Égypte. Réformé à cause de sa maladie, il échappe donc à la Première Guerre mondiale, la seconde plus grande boucherie mondiale (1 million de tués) après celle des guerres napoléoniennes (6 millions). Ce record napoléonien sera battu plus tard par Hitler qui le multipliera par 10 ! Ce « bon à rien » a mis la barre très haut en prélevant 2.5% de la population mondiale : son record est estimé à 60 millions ! Pas mal pour un bon Aryen ! Majorelle, le réformé/échappé de la première boucherie mondiale, arrive au Maroc en 1917 sur invitation de Lyautey – qui venait de claquer la porte du gouvernement français d'Aristide Briand en démissionnant avec fracas de son poste de ministre de la guerre. Majorelle donne une première exposition dans le hall de l'hôtel Excelsior à Casablanca en 1918. En 1919, il épouse Andrée Longueville, née à Lunéville et arrivée avec lui au Maroc. Puis il fait sa première expédition dans le sud du pays. Il publie à son retour Carnet de route d'un peintre dans l'Atlas et l'Anti-Atlas, journal relatant son périple. Il peint le plafond de l'hôtel La Mamounia de Marrakech. En 1922, il acquiert une palmeraie au nord-ouest de l'actuelle médina de Marrakech et fait appel, en 1929, au cabinet d'architectes Robert Poisson et Paul Sinoir pour la construction d'une "villa atelier" qui rappelle le style de Le Corbusier, alternant le traditionnel inspiré du Maroc avec une architecture mauresque (les fenêtres et le sol), et le moderne érigé dans un style Art déco en vogue à cette époque. Majorelle plante dans le jardin de nombreuses espèces : orangers, cocotiers, bananiers, yuccas, jasmains, bananiers, bougainvilliers, fuchsias, cactus et agaves. Il y aménage des bassins, jets d'eau, pergolas et allées. Cette villa sera rachetée plus tard, en 1980, par le couple Yves Saint Laurent et Pierre Bergé. De nos jours, elle est devenue la Fondation Jardin Majorelle et est l'un des hauts lieux du tourisme au Maroc avec près de 600 000 visiteurs annuels. La Fondation Jardin Majorelle comprend également le musée Yves Saint Laurent de Marrakech, inauguré en octobre 2017. Lyautey va créer le service des Beaux-Arts qui sera à l'origine d'une découverte majeure : les tombeaux de la dynastie des Sa3dyines qui étaient jusque-là oubliés et murés depuis plus de deux siècles. Cette dynastie, célèbre pour la bataille des Trois Rois ou bataille d'Oued Ma5azine (4 août 1578), bataille décisive ayant mis fin au projet d'invasion du Maroc par le roi portugais Sébastien Premier. Elle eut lieu sur les rives d'un affluent du fleuve Loukkos qui arrose la ville de 9sar Kébir dans la province de Larache. Les Sa3dyines ont régné entre 1554 à 1636. Sous le règne d'Ahmed le Victorieux Doré (Mansour Dahbi), son empire s'étendait jusqu'au bled des « Assoudanes », en réalité seulement jusqu'à Tombouctou et Gao dans l'actuel Mali. Ce n'est pas que les historiens marocains exagèrent, mais c'est juste à cause d'un problème de langue arabe. Le sultan « doré » a ainsi été nommé, car il est allé piller l'or des « Assoudanes » (Noirs en arabe), car les Arabes nommaient « pays des Noirs » tous les pays subsahariens, ce qui a donné le nom de «Soudan» aux géographes Chrétiens. ● (A suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

OCP : Une jeune pousse qui fait pousser les cultures



Une application de haute importance.

irrigation que l'agriculteur a constamment à portée de main, notamment à travers son téléphone. Ce dispositif très pratique et facile d'utilisation s'appuie sur des capteurs connectés (IoT), des images satellites et de l'intelligence artificielle (IA) qui proposent à l'agriculteur la stratégie la plus optimale d'irrigation de ses cultures. ●

AgriEdg, jeune start-up d'OCP incubée à l'Université Mohammed VI Polytechnique de Benguerir (UM6P) lance un nouveau service digital dans l'irrigation de précision.

Il s'agit, plus précisément, d'une application dénommée AquaEdge qui permet à l'agriculteur d'économiser une part non négligeable de l'eau qu'il utilise pour faire pousser ses cultures.

Selon Faissal Sehbaoui, directeur général d'AgriEdge, « l'application AquaEdge est le résultat d'une longue expérience que nous avons eue avec certains clients dans l'irrigation de précision. Ces expérimentations nous permettent d'affirmer que l'économie d'eau générée par l'usage d'AquaEdge se situe en moyenne autour de 20%. ».

AquaEdge est, en quelque sorte, un conseiller en

La BCP booste le développement dans la région de Fès-Meknès

En marge de la réunion du comité régional d'accompagnement et de suivi du Programme Intégré d'Appui et de Financement de l'Entrepreneuriat (PIAFE), dans la Wilaya de Fès-Meknès, la Fondation Création d'Entreprises (FCE) du groupe BCP et la Banque Populaire de Fès-Meknès ont signé une convention de partenariat avec le CRI Fès-Meknès et l'ANAPEC. Cette convention qui vise à mutualiser les efforts régionaux dans le cadre du PIAFE, à travers la mise en place d'un programme intégré pour l'accompagnement de

bout en bout des porteurs de projets au niveau de la Région de Fès-Meknès, s'inscrit dans le cadre des engagements du groupe BCP, qui, depuis sa création, a placé le développement des régions au cœur de sa stratégie. En vertu de cet accord, la Fondation Création d'entreprises et la BP Fès-Meknès mettront leurs moyens et leur expertise au service des futurs entrepreneurs, sélectionnés à travers des appels à projets, pour leur permettre de challenger et de valider leurs idées, de créer leurs entreprises et surtout de les pérenniser. ●

Microfinance solidaire

Partenariat entre JAIDA et le CMS

MM. Mohamed Karim Mounir et Mohamed Ali Bensouda respectivement président du Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire (CMS) et président de JAIDA ont signé, le jeudi 18 mars 2021, une convention de partenariat ambitieuse. Objectif : renforcer la relation stratégique entre les deux



Un accompagnement personnalisé des micro-entrepreneurs...

institutions et développer des actions communes en matière d'accompagnement du secteur de la microfinance au Maroc. À travers ce partenariat qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Inclusion Financière, JAIDA et CMS s'engagent à mener une série d'actions : Diagnostiquer et analyser les potentiels socio-économiques des 12 régions du Royaume ; étudier l'état des lieux et mettre en place une cartographie des activités économiques spécifiques de chaque région. Et last but not least, développer de nouvelles niches économiques tout en accompagnant l'évolution des besoins des micro-entrepreneurs et les porteurs de projets bénéficiaires des produits et services des associations de Microcrédit. ●



OCP PUBLIE SES RÉSULTATS À FIN DÉCEMBRE 2020

Casablanca, le 25 Mars 2021 – OCP S.A. (« OCP », ou le « Groupe »), acteur majeur de l'industrie des engrais, publie aujourd'hui ses résultats à fin décembre 2020.

COMMENTAIRE DU MANAGEMENT

« OCP a réalisé une croissance significative en 2020, une année marquée par un environnement économique sans précédent. Cette performance, soutenue par une demande en forte progression pour les engrais phosphatés, vient illustrer la flexibilité et l'agilité du Groupe. Les efforts considérables de l'ensemble de nos collaborateurs et leur engagement indéfectible ont permis d'assurer notre continuité opérationnelle tout au long de la pandémie. Nous sommes confiants que cet effort collectif continuera d'être le moteur de notre succès à l'avenir », a déclaré M. Mostafa Terrab, Président-Directeur Général.

« Les résultats annuels du Groupe ont affiché une croissance significative d'une année sur l'autre, avec une forte progression des principaux indicateurs financiers. Grâce à son excellence opérationnelle, OCP a réussi à maximiser la création de valeur tout en s'appuyant sur sa flexibilité industrielle ainsi que sa force de frappe commerciale qui répond à la demande croissante des principaux marchés importateurs.

Les résultats de 2020 bénéficient d'une amélioration des conditions de marché, illustrée par l'augmentation progressive des prix. La hausse des exportations d'engrais, couplée à la baisse des prix des matières premières ainsi que notre stratégie de réduction de coûts, ont contribué à la progression substantielle du levier opérationnel en 2020. De fait, l'EBITDA a progressé de 22%, le chiffre d'affaires a cru de 4% et notre marge d'EBITDA s'est appréciée de de cinq cents points de base, en nette progression par rapport au niveau de l'année précédente.

Le pilotage strict de nos coûts à travers un certain nombre d'initiatives ciblées était au centre de la stratégie du Groupe pour faire face aux conséquences de la COVID-19. L'impact de ces mesures se reflète dans les résultats de 2020 et nous comptons les maintenir post- pandémie », a noté M. Terrab.

CHIFFRES CLÉS

- *Chiffres clés à fin Décembre 2020*

- Le Chiffre d'affaires s'est élevé à 56 182 millions de dirhams contre 54 092 millions de dirhams en 2019.
- La marge brute a atteint 36 426 millions de dirhams contre 34 225 millions de dirhams réalisés un an plus tôt. Le taux de marge brute s'est établi à 65% en 2020.
- L'EBITDA a atteint 18 657 millions de dirhams en hausse par rapport aux 15 333 millions de dirhams réalisés en 2019.
- La marge d'EBITDA s'est améliorée pour s'établir à 33% contre 28% en 2019.
- Les dépenses d'investissements ont totalisé 9 566 millions de dirhams contre 13 964 millions de dirhams réalisés en 2019.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS A FIN DÉCEMBRE 2020

Les conditions du marché se sont progressivement améliorées tout au long de 2020, soutenues par une forte demande des principales régions consommatrices. Après une forte baisse des prix vers fin 2019, les prix des engrais phosphatés ont entamé une tendance haussière dès le premier trimestre de 2020, qui s'est poursuivie tout au long de l'année. La hausse des prix des récoltes et l'amélioration des conditions météorologiques ont stimulé la demande, en particulier en Inde, grâce à une bonne mousson, et aux États-Unis, où la hausse de la consommation a été en grande partie satisfaite par des stocks élevés constitués au cours des deux années précédentes.

Malgré la baisse des prix d'une année sur l'autre sur les trois segments, OCP a affiché une hausse du chiffre d'affaires de 4% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 56 182 millions de dirhams. Cette performance s'explique principalement par la hausse des volumes exportés d'engrais et de roche par rapport à 2019.

Le chiffre d'affaires de la roche a diminué de 2% en 2020, en raison de la baisse des prix combinée à un mix produit moins favorable. Le recul des prix a été contrebalancé aussi bien par la hausse des volumes exportés, principalement vers l'Europe et l'Amérique latine, que par la fermeture de certaines unités de production dans le monde en raison de l'impact de la Covid-19.

Le chiffre d'affaires de l'acide phosphorique était en baisse de 14% par rapport à l'année précédente, impacté aussi bien par la baisse des prix que des volumes. Les volumes de vente ont reculé principalement en Asie, notamment en Inde, où les mesures mises en place pour limiter la propagation de la pandémie ont entraîné une diminution de la production locale d'engrais.

Malgré la baisse des prix, le chiffre d'affaires des engrais phosphatés a augmenté de 12% par rapport à l'année précédente. Cette progression résulte principalement de la hausse des volumes exportés, tirés par une forte demande, notamment en Inde et au Brésil. En effet, l'Inde a significativement augmenté sa consommation d'engrais sur fond de bonne mousson et de baisse de la production locale ; et au Brésil, le pouvoir d'achat des agriculteurs, soutenu par la hausse des prix des récoltes, a encouragé des importations plus importantes.

En outre, sur le volet des intrants, OCP a su s'appuyer sur l'efficacité de sa stratégie d'approvisionnement qui a été d'avantage favorisée par la baisse générale des prix du soufre et de l'ammoniac en 2020. Les prix du soufre ont été impactés par des niveaux de stocks élevés en Chine et par l'augmentation des capacités de production, en particulier en Russie, en Arabie saoudite et au Koweït. Les prix de l'ammoniac ont suivi la même tendance baissière du fait de la montée en puissance de nouvelles capacités de production aux États-Unis, en Russie et en Indonésie.

La marge brute pour la période s'est élevée à 36 426 millions de dirhams contre 34 225 millions de dirhams un an plus tôt, la baisse des prix des intrants, principalement le soufre, ayant largement neutralisé la baisse des prix sur les trois segments de la roche, de l'acide et des engrais.

L'EBITDA a enregistré la croissance la plus significative avec une hausse de 22% d'une année sur l'autre, pour s'établir à 18 657 millions de dirhams contre 15 333 millions de dirhams en 2019. La hausse des ventes, ainsi que l'efficacité opérationnelle du Groupe se sont traduits par une solide marge d'EBITDA de 33%.

A fin Décembre 2020, le résultat d'exploitation est en légère baisse et s'établit à 6 262 millions de dirhams contre 6 362 millions de dirhams en 2019. Cette baisse résulte principalement de la charge non récurrente de 3 milliards de dirhams relative à la contribution d'OCP au Fonds Spécial national dédié à la pandémie Covid-19, constatée au second trimestre 2020.

L'endettement financier net s'est élevé à 52 324 millions de dirhams avec un ratio de levier financier ajusté de 2,82 au 31 décembre 2020.

CONTACT

Mme Ghita LARAKI
Responsable Relations Investisseurs

Tél : (+212) 5 22 92 41 83

E-mail : G.laraki@ocpgroup.ma





Côté BASSE-COUR



COUP
DE BEC

Le Parti du bon sens (64)

Il était une fois une junte...



Par Nouredine Tallal.

Le 1er avril 2030... Neuf ans déjà que le Hirak a pris le pouvoir en Algérie... Pour la junte militaire en place, ce fut une véritable débandade... Lhaj Miloud, tout observateur averti qu'il se prétendait, avait été surpris par la vitesse à laquelle les événements se sont enchaînés... Même s'il est vrai que les signes annonciateurs de l'effondrement

du régime algérien étaient perceptibles depuis déjà quelques années... L'Algérie, le pays qui se voulait continent, avait perdu beaucoup de sa superbe ! Il était loin le temps où le pays jouissait d'un prestige considérable auprès d'une grande partie de l'opinion publique internationale, tout auréolé qu'il était par sa guerre d'indépendance héroïque certes, mais aussi et surtout par l'abondance de ses pétrodollars ! Le monde avait changé et même l'Union Africaine s'était lassée de ses velléités hégémoniques... L'Algérie de 2021 n'était plus que l'ombre d'elle-même, elle qui avait tout pour réussir au sortir de la colonisation... Un territoire immense, des réserves d'hydrocarbures considérables, des infrastructures relativement développées, et surtout une population jeune, enthousiaste, et qui ne demandait qu'à s'investir dans le développement de son pays.

Hélas, si l'Algérie avait des atouts non négligeables, il lui manquait une élite politique intègre et compétente... Depuis l'indépendance, s'étaient succédé des généraux prédateurs qui avaient réprimé sans pitié toute velléité de changement démocratique... Quitte à provoquer une guerre civile dévastatrice, estiment certains ! Des milliards de dollars ont été engloutis dans des méga projets, censés ériger le pays en nation industrielle... Des tentatives d'autogestion brouillonnes ont été lancées... L'arabisation à tout va a fait régresser le niveau scolaire et universitaire de manière dramatique... L'agriculture a été délaissée, et le pays s'est vu progressivement condamné à importer l'essentiel de ses besoins alimentaires... Même si le pétrole et le gaz chers ont permis de faire illusion pendant quelques décennies, le pouvoir achetant la paix sociale à coups de subventions de produits de première nécessité et d'assistanat...

Pour fédérer un pays en proie au doute, un nouvel ennemi a été créé de toutes pièces, et son image diabolisée par une propagande incendiaire... Le Maroc, bien sûr ! Le Maroc où le clan d'Alger avait confortablement élu domicile, pendant les années de guerre, bien à l'abri des représailles de l'armée française... Le Maroc qui avait refusé l'offre de la France de lui rétrocéder ses territoires spoliés en échange de sa neutralité dans la guerre qui l'opposait au FLN... En guise de remerciements, les généraux algériens ont tout fait pour le déstabiliser, en entretenant une tension permanente, et en soutenant un mouvement sécessionniste au Sahara...

En expulsant des milliers de ses ressortissants en 1975, et en mobilisant tous leurs moyens diplomatiques et financiers pour essayer de le contrer dans les enceintes internationales ! Mais à ce jeu-là, c'est l'Algérie qui a fini par s'épuiser et pendant que le Maroc, résilient et uni autour de son Roi, résistait en force tranquille à toutes les manœuvres perfides de son meilleur ennemi, et récoltait patiemment les fruits de sa diplomatie juste et sereine, le navire algérien chavirait et prenait l'eau de toutes parts ! En 2021, le marasme était donc total... La décennie noire avait déjà laissé le pays exsangue et traumatisé... Le pays ne s'en était d'ailleurs jamais vraiment remis... Les

réserves de change étaient quasiment épuisées, et l'avenir s'annonçait incertain avec une économie en panne et une population désabusée...

C'est dans ce contexte explosif où le Hirak montait irrésistiblement en puissance que la junte a décidé de jouer son va-tout, privilégiant comme toujours la fuite en avant...

En déclenchant une guerre contre le Maroc ! Une guerre visant à rétablir l'unité nationale, comme ce fut le cas lors de la guerre des sables, et à redonner une nouvelle légitimité à la junte honnie !

L'arsenal militaire débordait d'armes, et les « experts » militaires algériens étaient sûrs de leur fait... Une attaque surprise allait bousculer le Maroc dont l'essentiel des forces était concentré au Sahara... L'attaque s'est donc produite le 1er avril 2021, à Figui très précisément, en pleine nuit, après un ultimatum lancé à des agriculteurs marocains pour évacuer des terres agricoles qu'elles exploitaient de l'autre côté de la frontière...

Lhaj Miloud avait cru au départ à un maladroit poisson d'avril ! Des officiels algériens venus s'enquérir sur la situation sur place auraient été malmenés... Des escarmouches auraient éclaté, et un drone non identifié aurait bombardé la ville de Béchar... Le prétexte tant attendu ! L'armée algérienne, qui avait le doigt sur la gâchette, avait attaqué sur un front d'une centaine de kilomètres, et pénétré en territoire marocain... Des communiqués de victoire fantaisistes s'étaient succédé, l'ONU et l'Union Européenne appelaient au calme, et l'Union Africaine proposait ses bons offices...

Mais très vite, la junte déchantée... Les renseignements marocains étaient parfaitement au fait de l'attaque « surprise », ayant infiltré l'armée algérienne depuis longtemps... Les soldats algériens, démotivés, furent pris en tenaille par des mouvements d'encerclement... L'aviation marocaine démontra sa suprématie écrasante sur les appareils ennemis... En cinq jours, les troupes algériennes étaient défaites... Un record venait de tomber, celui de la guerre des six jours menée par Israël contre les États Arabes en 1967 ! Une « blitzkrieg » magistralement menée par l'État-major marocain... La plupart des soldats algériens, enrôlés de force, refusèrent de mener un acte d'agression contre un pays-frère, et fraternisèrent avec les troupes marocaines... Les réseaux sociaux furent inondés de vidéos de soldats des deux camps agitant les drapeaux des deux pays, cousus l'un à l'autre ! Un grand moment d'émotion que Lhaj Miloud n'est pas près d'oublier ! Le nombre de morts fut réduit au minimum... La population algérienne avait envahi les rues des grandes villes, demandant l'arrêt immédiat de cette guerre fratricide aux cris de « l'armée, dégage » et « vive le Maghreb Uni » ! Des dizaines de milliers de manifestants se sont lancés à l'assaut du palais d'Al Mouradia, siège de la présidence algérienne et du quartier des pins où se prélassait la nomenclature au pouvoir... Les généraux furent arrêtés, ceux qui n'ont pas eu le temps de fuir, en tout cas... Un nouveau gouvernement provisoire fut mis en place, dominé par des dirigeants en exil... Tout cela n'est plus qu'un lointain souvenir... Les membres de la junte et leurs complices ont été jugés pour crimes de guerre et dilapidation des deniers publics... L'UMA a été enfin remise sur les rails, pour de bon, cette fois-ci ! De grands projets communs ont vu le jour, et une union douanière et monétaire mise en chantier... Le nouvel ensemble régional connaît depuis cinq ans une croissance à deux chiffres, et les investisseurs internationaux s'y bousculent !

Oui, je sais, Lhaj Miloud est un grand rêveur, mais les rêves auxquels on croit très fort ne finissent-ils pas par se réaliser un jour ou l'autre. ●

CAM, 1er partenaire financier de Génération Green

Le Crédit Agricole du Maroc (CAM) a été le pourvoyeur de fonds principal du Plan Maroc vert et sera, de la même manière, le premier partenaire financier de la nouvelle stratégie Génération Green, a souligné Tariq Sijilmassi, président du directoire de la banque.

« Dans le cadre de cette stratégie, le CAM jouera son rôle naturel, historique et légitime, pleinement reconnu et assumé ! Celui de leader incontesté du financement du secteur agricole et du milieu rural », a affirmé M. Sijilmassi dans une interview à la MAP.

« Nous avons une responsabilité citoyenne particulièrement forte et ferme envers notre cible naturelle, qui est le monde agricole et le milieu rural en général, et nous comptons l'exercer à travers un engagement ferme d'accompagner la dynamique engendrée par Génération Green 2020-2030 », a-t-il ajouté. Et de rappeler la forte



Tariq Sijilmassi, président du directoire du CAM.

mobilisation de la banque dans le cadre du Plan Maroc Vert pour lequel les réalisations ont largement dépassé les engagements initiaux.

M. Sijilmassi a indiqué ainsi, que le CAM déploie un dispositif spécifique pour accompagner les deux axes de la stratégie Génération Green. Pour le volet relatif à la pérennité du développement agricole, « nous sommes totalement mobilisés auprès des opérateurs et des filières et nous les accompagnerons par tous les moyens nécessaires pour la réalisation de leurs objectifs », a-t-il affirmé.

À cet effet, le CAM a organisé mardi 23 mars un grand symposium réunissant les acteurs du secteur agricole et du monde rural autour de la « Génération Green ». Cet événement est venu clôturer un cycle de rencontres avec les représentants de toutes les fédérations interprofessionnelles où ont été formalisés les engagements et les mesures d'accompagnement mises en œuvre par le groupe Crédit Agricole du Maroc. ●



Côté BASSE-COUR



Nouvelles nominations royales

Les dernières nominations royales sont intervenues le 22 mars mais les visages ne sont pas nouveaux. Zineb El Adaoui, qui occupait jusqu'ici le poste d'inspectrice générale de l'administration territoriale, a été nommée à la tête de la Cour des comptes en remplacement de Driss Jettou. Reçue en audience par SM le Roi Mohammed VI, la nouvelle patronne de cette juridiction financière, appréciée pour sa rigueur au travail et son sens du

devoir, ne sera pas totalement dépaycée puisqu'elle y avait démarré sa carrière de juge en 1984 avant de devenir en 2004 présidente de la Cour régionale des comptes de Rabat et d'être appelée à de nouvelles fonctions dans l'administration du territoire: Wali de la région de Al Gharb Chhrarda-Beni Hssen puis wali de la région Souss-Massa. Driss Guerraoui cède quant à lui sa fonction de président du Conseil de la Concurrence à Ahmed Rahhou qui occupait de-

puis janvier 2019 la fonction d'ambassadeur du Royaume auprès de l'Union européenne. Président du Parquet général depuis octobre 2017, Mohamed Abdennabaoui a été nommé pour sa part premier président de la Cour de Cassation, et devient à ce titre président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire. C'est Hassan Daki qui justifie d'une carrière assez étoffée dans le domaine judiciaire qui hérite du poste de chef du parquet général. ●

Le bonheur selon l'ONU

Peut-on mesurer le bonheur d'une population comme on calcule le taux de chômage des jeunes? L'affaire paraît a priori complexe mais elle ne l'est nullement pour les artisans du «rapport mondial du bonheur» de l'ONU, publié à l'occasion de la journée internationale du bonheur. Ce hit-parade mondial de la félicité classe le Maroc au 106e rang. Une position peu flatteuse (qui pour cette édition 2021 prend en compte des effets de la pandémie du Covid) dans un classement qui ne compte que 149 pays. Parmi les critères de classement retenus par le rapport mondial du Sustainable Development Solutions Network des Nations unies, on trouve évidemment des considérations d'ordre économique mesurées au niveau du PIB par habitant, des facteurs liés à la santé et l'espérance de vie, mais aussi la perception du bonheur par les habitants. Selon ce rapport, le Maroc, qui a pourtant réussi à se qualifier dans la course mondiale à la vaccination en occupant la 4ème place (pays qui ont réussi leur campagne de vaccination), est un «petit peu plus heureux» que l'Algérie, trois rangs plus bas, bien «plus heureux» que la Tunisie qui occupe la 122e place, mais bien «moins heureux» que la Libye, pourtant en guerre (80e). À l'échelle du continent africain, le Maroc occupe la 13e place, précédé par l'Île Maurice (50e), la Libye (80e), le Congo (83e), la Côte d'Ivoire (85e), le Cameroun (91e), le Sénégal (92e), Ghana (95e), le Niger (96e), la Gambie (98e), le Bénin (99e), la Guinée (102e), et l'Afrique du Sud (103e). Sans grande surprise, les deux premières places du classement sont occupées par deux pays nordiques, la Finlande et le Danemark. Suivent d'autres pays européens comme la Suisse, l'Islande, les Pays-Bas... Question à un million de doses d'AstraZeneca: Acquérir l'immunité contre le Covid par la magie du vaccin dans un monde déstabilisé par la pandémie ne procure-t-il pas du bonheur? ●

Sans joints, Benkirane met de l'ambiance...

Vous avez aimé Benkirane le bouffon, vous allez adorer Abdelilah la girouette. Dans une lettre manuscrite portant sa signature et publiée sur son compte Facebook, ce dernier apprend à ses fans qu'il est revenu sur sa décision de couper les ponts avec les membres de son parti dont certains sont des ministres en exercice qu'il a cités nommément dans une précédente lettre. «Suite à la demande de mes deux frères, le professeur Abderrahim Chikhi et le Docteur Azzedine Toufik, je renonce à ma décision de rompre les liens avec les personnes citées dans un précédent communiqué», en référence à Saâdeddine Al Othmani, Mustapha Ramid, Aziz Rebbah, Mohamed Amekraz et Lahcen Daoudi. L'ancien chef du gouvernement avait rompu, le 11 mars, ses relations avec les caciques du PJD et annoncé le gel de son adhésion au parti en guise de protestation contre l'adoption en conseil de gouvernement du projet de loi portant sur la légalisation du cannabis à des fins thérapeutiques. Un projet qui n'a rien d'illicite mais qui lui fait tourner bizarrement la tête... Benkirane continue d'amuser la galerie avec un enregistrement audio diffusé, visiblement par inadvertance, par l'ex-ministre du Travail Mohamed Yatim sur les réseaux sociaux. Dans cet audio embarrassant pour l'ex-Premier ministre et qui a été supprimé juste après sa diffusion, il sermonne en ces termes: «Si les députés votent contre cette loi, ils sont des miens et je suis des leurs. S'ils votent pour cette loi, il n'y aura plus rien à dire». Sans joints, Benkirane sait mettre l'ambiance... ●



POLLUTION DU BOUREGREG : LE MAIRE PJD DE SALÉ PROMET DES SANCTIONS



Désarmante Amérique...

Le mardi 16 mars, huit personnes ont été tuées par balle aux États-Unis, dans les environs d'Atlanta, dans trois fusillades distinctes... Les victimes étaient, pour six d'entre elles, des femmes d'origine asiatique... Non, décidément, il ne fait pas bon être asiatique par les temps qui courent dans une Amérique chauffée à blanc par les discours belliqueux de Trump à l'encontre de cette Chine accusée de chercher à faire de l'ombre à l'Empire dominant... Comme lui, beaucoup d'Américains estiment, par ailleurs, que les Chinois sont à l'origine de la pandémie de Covid-19 qui a fait tant de victimes et surtout tant de mal au business! Alors, lorsqu'un Américain moyen est en présence d'un paisible Chinois, il voit rouge! Et pour un Américain moyen, rien ne ressemble plus à un Chinois qu'un individu de type asiatique, quels que soient son sexe ou sa nationalité... Dans le doute, il tire dans le tas! En outre, les victimes étaient employées dans des salons de massage, symboles de débauche et de dépravation dans une Amérique profonde encore pudibonde et conservatrice... Deux bonnes raisons donc de ne pas faire de quartier! Triste fin pour ces malheureuses femmes, certainement contraintes, par un réseau mafieux, à exercer leur métier tant décrié, dans des conditions sordides...

Le lundi 22 mars, une nouvelle fusillade éclate dans le Colorado, faisant, cette fois-ci, dix morts! Sauf que les victimes ne sont pas chinoises, mais de simples quidams qui avaient le malheur de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment! Et le lieu de l'attaque n'a rien à voir avec un lupanar... L'attaque s'est déroulée dans un banal supermarché de Boulder, dans l'État américain du Colorado... Elle aurait fait, selon un premier décompte, dix morts, dont un policier qui fut la première victime du forcené... Paix à son âme, comme à celle de toutes les victimes de ces crimes absurdes... L'arme du crime? Un fusil d'assaut AR-15, particulièrement «efficace» et très «populaire» aux États-Unis... Oui, parce qu'aux États-Unis, on adore faire joujou avec les armes, dont on se vante d'être de fins connaisseurs! Aux États-Unis, en 2021, vous pourrez acheter des armes dans une armurerie plus facilement que des préservatifs dans une pharmacie chez nous! La voilà, la triste vérité! Si vous vous promenez dans les rues d'une ville américaine, vous n'êtes pas à l'abri quelle que soit votre appartenance ethnique ou religieuse d'un fou muni d'un flingue... Et en dépit des attaques meurtrières qui éclatent régulièrement à travers le pays, faisant chaque année des milliers de morts et de blessés, rien n'est fait pour essayer de mettre fin à cette situation tragique! Le taux de meurtres liés aux armes à feu aux États-Unis est 25 fois plus élevé que la moyenne des 22 autres nations à hauts revenus! Un chiffre qui fait froid dans le dos! Les États-Unis sont ainsi le pays le plus touché par ce phénomène en temps de paix, et où les tueries d'enfants en milieu scolaire ont les plus élevées...

Des attaques de masse qui ne se limitent donc pas à des lieux mal fréquentés, loin de là, mais visent également les écoles, les centres commerciaux et les lieux de culte... Parce que le lobby des armes est surpuissant, et qu'aucun parti politique n'ose se le mettre à dos... À chaque tuerie, on s'indigne, et l'on appelle à légiférer de manière plus drastique, tout en veillant consciencieusement à se hâter lentement! Le marché des armes a donc encore de beaux jours devant lui, en vertu des dispositions constitutionnelles qui prévoient que chaque citoyen doit pouvoir acquérir des armes pour se défendre... Comme au bon vieux temps des cowboys et des indiens!

Même si le bon sens voudrait que, pour le moins, l'on restreigne ce marché de la mort à une panoplie limitée d'armes purement défensives dont ne devrait en aucun cas faire partie le très «efficace» et très «populaire» fusil d'assaut de type AR-15! ●

N. Tallal



Le Maigret DU CANARD



Blocage à la direction du médicament et de la pharmacie

Une structure et des maux...

Depuis fin février, un mystérieux blocage paralyse le travail de la Direction du médicament et de la pharmacie (DMP) dont la directrice nommée récemment a pour mission de moderniser cette structure stratégique et surtout d'en assainir les pratiques.

Ahmed Zoubair

Mais qu'est-ce qui passe encore à la Direction du médicament et de la pharmacie (DMP) ? Depuis fin février, cette direction, très sollicitée depuis l'apparition de la pandémie du coronavirus (masques, médicaments anti-covid, vaccins et autres gel hydroalcooliques...) est aux abonnés absents, paralysée à cause d'une mystérieuse panne de son système d'information !

Pour ceux qui connaissent les dessous des cartes, ce blocage est dû au limogeage de deux responsables jugés coupables de lenteur dans le traitement d'un dossier d'importation de dispositifs médicaux d'un opérateur en biomédical dont le patron influent a pu avoir leurs têtes...

À force de scandales qui la secouent régulièrement et entachent sa réputation, la DMP est devenue synonyme de haut lieu d'opacité sur fond de valse de ses patrons qui ont du mal à rester en place et à imprimer leur marque à la fonction. Le dernier directeur en date est une femme, Bouchra Meddah, dont la nomination a été officialisée en conseil du gouvernement du 27 août dernier après avoir occupé cette fonction par intérim suite au limogeage brutal de Taoufik Jamal en

novembre 2019 par le ministre de tutelle Khalid Aït Taleb. Celui-ci avait expliqué sa décision par une « insubordination » de l'intéressé (qui avait remplacé à ce poste le célèbre Omar Bouazza limogé par l'ex ministre Anas Doukkali et qui faisait la pluie et le beau à la DMP) tout en reconnaissant devant les députés un certain nombre de défaillances au sein de la DMP : « la DMP a connu des dysfonctionnements dans sa gestion. Il y a une opération d'inspection qui est en cours, et des rapports en cours d'élaboration. Cependant, son limogeage n'est pas dû à ces dysfonctionnements car nous n'avons pas encore reçu les rapports ».

Pratiques malsaines

Justement où sont passés les rapports ? Pourquoi les résultats n'ont-ils pas été publiés et transférés à la justice ? Certainement enterrés comme le furent toutes les enquêtes menées par l'inspection générale du ministère au sujet des fraudes avérées aux marchés publics lancés sous le mandat de l'ex-ministre PPS El Houssaine Louardi. Cette valse des directeurs de la DMP est tout sauf saine et normale. Elle cache bien plus que



Bouchra Meddah, cheffe de la direction du médicament et de la pharmacie.

des dysfonctionnements. Des pratiques malsaines entretenues par de relations incestueuses entre les responsables de la DMP et les laboratoires pharmaceutiques dont un coin de voile a été levé par l'ancien directeur de l'association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP), Abdelmajid Belaïch, sur les ondes de Lux Radio. Celui-ci a soutenu en présence de l'accusé, qui n'était autre que le patron d'alors de la DMP, Omar Bouazza, lors d'une émission consacrée à la politique du médicament, que ce dernier avait demandé aux laboratoires pharmaceutiques opérant au Maroc de financer à hauteur de 3 millions de DH la 3ème édition des assises nationales du médicament et des produits de la Santé qui a eu lieu du 23 au 24 février 2019 à Skhirat. Scandale qui révèle au grand jour un conflit d'intérêt patent entre le régulateur qu'est la DMP et les laboratoires pharmaceutiques. D'un point de vue éthique, ces deux parties, censées être indépendantes l'une de l'autre, n'ont pas à entretenir des relations d'intérêt dans un secteur hautement sensible ayant trait à la santé du citoyen.

Or, le régulateur, un outil technico-administratif stratégique, est malade. Souffrant de nombreux handicaps qui paralysent son action. Tournant au ralenti en sous-effectifs, en mal d'inspecteurs compétents et surtout rigoureux, il n'est pas assez outillé pour mener à bien sa mission sur le terrain, à savoir le suivi des fameux AMM (Autorisations de mise sur le marché) accordés aux laboratoires et le contrôle effectif de la qualité des médicaments ou faire éviter au pays des pénuries de médicaments constatées régulièrement dans les pharmacies...

Faute de pouvoir s'acquitter de ses différentes missions sensibles et stratégiques, le DMP se rattrape sur les circulaires qui pèchent souvent, selon certains professionnels, par leur caractère inadapté. C'est le cas de la circulaire exigeant des sociétés du biomédical de se conformer à la norme ISO 13485 censée garantir la traçabilité des dispositifs médicaux. Or, compte tenu de la réalité de ce secteur, seules quelques gosses structures ont les moyens de se faire certifier. Ce qui équivaut à éliminer du circuit de nombreuses petites enseignes qui peuvent pas de se plier aux règles édictées. ●

LE BITCOIN ATTIRE DE PLUS EN PLUS D'INVESTISSEURS MAROCAINS

TU VOUDRAIS
LANCER QUEL
PROJET ?

UNE ÉCONOMIE
DE RENTE EN
BITCOIN...





Le Maigret DU CANARD



Les enseignants contractuels à nouveau victimes de brutalités policières

Une politique frappante

Il ne fait pas bon être enseignant au Maroc ! Et si en plus, il se permet de battre le pavé pour réclamer ses droits, il est traité comme un vulgaire délinquant. Drôle d'époque.

Jamil Manar

Nouvelle tension dans le secteur de l'enseignement national en raison du retour au-devant de la scène du problème des enseignants contractuels. Pour faire entendre leur voix et obtenir ce qu'ils considèrent comme un droit, en l'occurrence leur intégration dans le statut de la fonction publique, les intéressés ont organisé mardi 16 mars à Rabat une marche de protestation. Sauf que les choses se sont mal passées pour eux, un drôle de comité d'accueil les attendait aux abords du Parlement pour disperser leur marche à coups de matraque. Les forces de l'ordre ont en effet violemment réprimé leur rassemblement comme en 2019 et 2020, lorsqu'ils ont battu le pavé pour dénoncer leurs conditions de travail.

Les récentes images de brutalités policières ; tout comme les précédentes, ont choqué plus d'un. Ce qui a poussé plusieurs élèves dans de nombreuses villes du pays à témoigner leur solidarité avec les enseignants violentés. Quelle politique frappante !

Le dossier des enseignants contractuels qui sont plus de 50.000 recrutés en CDD en 2016 pour pallier le manque d'instituteurs après de nombreux départs à la retraite et atténuer le problème de la surcharge des classes, continue donc à empoisonner la relation entre le corps enseignant et le ministère de tutelle, en l'absence d'une réponse satisfaisante à leurs revendications.

« À l'époque, il a fallu agir vite et recruter des professeurs en urgence. C'est pourquoi mon prédécesseur (Mohamed Hassad, NDLR) a eu recours à la contractualisation, avait déclaré en 2019 le ministre de l'éducation nationale, Saaïd Amzazi. C'était la solution la plus efficace. Nous avons lancé un concours au sein des académies régionales et, en quatre ans, nous avons recruté 55 000 professeurs titulaires d'une licence, auxquels s'ajoutent 15000 qui sont actuellement en formation. C'est une grande prouesse ! »

Prouesse côté improvisation et colmatage des brèches dans l'urgence. Car le problème de recrutement des enseignants sous contrat n'a pas emporté l'adhésion des concernés même si on peut leur opposer le fait qu'ils doivent assumer ce qu'ils ont pleinement accepté.

« Personne ne les a obligés à être des contractuels, on ne leur a mis pas le couteau sous la gorge pour signer », fait remarquer un cadre du ministère de tutelle. Un responsable du syndicat national d'enseignement (SNE) affilié à la Confédération démocratique du travail (CDT) ne l'entend pas de cette oreille. « Comme ils n'avaient pas tellement le choix, ces jeunes enseignants ont été obligés de signer ces contrats », explique-t-il tout en dénonçant une opération de précarisation du personnel enseignant. D'ailleurs, les contestataires ont été enrôlés sous la bannière de la « Coordination nationale Rabat des enseignants à qui l'on a imposé la contractualisation ». Une manière de signifier qu'ils ont été victimes d'un diktat et qu'ils refusent d'être sacrifiés au nom de ce qu'ils considèrent comme une pseudo réforme du système éducatif national. « Un CDD veut dire que l'on est pas à l'abri d'un licenciement », s'inquiète un jeune professeur qui réclame le statut de fonctionnaire avec les droits qui vont avec, notamment le droit à la retraite.

Le fonctionnariat ! Bien de jeunes diplômés font des pieds et des mains pour être casés dans la fonction publique synonyme pour eux de sécurité de l'emploi et d'absence d'exigence professionnelle. Résultat : l'administration marocaine est toujours peuplée



Les enseignants traités comme de vulgaires délinquants...

de bras cassés et c'est pour instaurer un système basé sur le mérite et le rendement que les pouvoirs publics se sont avisés d'adopter le recrutement sous contrat. Mais ce dispositif, présenté comme avantageux, ne sert-il pas au fond à cacher les turpitudes d'un secteur éducatif irrémédiable ? ●

Tableau de déshonneur

On casse bien du prof dans ce pays ! On les bouscule, on les matraque comme s'ils étaient de vulgaires délinquants. À croire que le premier vers du poème de Ahmed Chawki « Respecte l'enseignant, l'enseignant a failli être un prophète » est devenu caduc sous nos cieux... Pauvres enseignants ! On voudrait bien réhabiliter cette profession essentielle qui engage l'avenir du pays et mettre fin à la crise de vocation qui l'on en s'y prendrait pas autrement ! Ce n'est pas en chargeant des enseignants qui se mobilisent pour faire aboutir leur dossier revendicatif que le Maroc réussira à réformer son système éducatif plombé par une série de problèmes chroniques. Depuis le gouvernement Benkirane, le Maroc mène une politique frappante, notamment à l'égard de la corporation des enseignants. Cette stratégie du bâton a commencé avec les étudiants en médecine qui ont subi en octobre 2015- une première dans l'histoire du Maroc- une charge policière à l'intérieur même de l'enceinte de la faculté de médecine de Rabat, conséquence de leur contestation des dispositions du fameux brouillon Louardi sur le service sanitaire obligatoire que le ministre, toute honte bue, a été obligé, devant la détermination des protestataires, à retirer après un bras de fer de trois mois environ. Depuis, il est devenu difficile pour le corps enseignant d'organiser des marches de protestation sans s'exposer aux brutalités policières. Vous avez dit tableau de déshonneur ? ●



Moncef Slaoui.

Slaoui a-t-il chopé le virus du harcèlement sexuel?

Moncef Slaoui, qui était jusqu'à récemment directeur scientifique du développement du vaccin COVID-19 à l'Opération Warp Speed sous l'administration Trump, est dans de beaux draps. Il a été renvoyé d'une entreprise où GlaxoSmithKline est actionnaire en raison d'allégations de harcèlement sexuel. GSK a pris connaissance des allégations contre Slaoui en février et a engagé un cabinet d'avocats extérieur, Morgan Lewis, pour enquêter, a annoncé la société. L'enquête « a confirmé les allégations et se poursuit », a révélé GSK. Le Dr Slaoui est démis de ses fonctions de président du conseil d'administration de Galvani Bioelectronics, une co-entreprise de GSK et Verily Life Sciences.

« Les comportements du Dr Slaoui sont totalement inacceptables », a déclaré GSK dans un communiqué. « Ils représentent un abus de sa position de leader, violent les politiques de l'entreprise et sont contraires aux valeurs fortes qui définissent la culture de GSK. »

Nommé responsable scientifique de l'opération Warp Speed en mai dernier, Slaoui a quitté ce rôle en janvier et a brièvement travaillé comme conseiller de l'administration Biden. Ce grand scientifique marocain a travaillé de 2006 à 2017 pour GSK où il a supervisé la recherche et le développement, puis les vaccins contre le coronavirus. Prochaine mission de notre éminent professeur ? Trouver un vaccin contre le harcèlement sexuel ? ●



Le Maigret DU CANARD



Tribune Libre

Par Abdeslam Seddiki *

La programmation budgétaire triennale 2022-2024

Sous le signe des contraintes macro économiques

Le Chef du Gouvernement vient d'envoyer le 17 mars dernier aux différents départements ministériels une circulaire les invitant à faire leurs propositions pour élaborer la programmation budgétaire triennale (PBT) 2022-2024, en application des dispositions de la LOF (loi organique des finances.) En effet, celle dernière stipule dans son article 5 que « la loi de finances de l'année est élaborée par référence à une programmation budgétaire triennale actualisée chaque année en vue de l'adapter à l'évolution de la conjoncture financière, économique et sociale du pays». Pour rappel, cette disposition de la LOF est entrée en vigueur en 2019.

Ainsi, les membres du gouvernement et les Hauts Commissaires sont invités, à préparer leurs propositions budgétaires assorties d'objectifs et d'indicateurs de performance, en suivant en cela les orientations générales définies par ladite circulaire, soit un processus similaire à celui suivi pour l'élaboration du projet de loi de finances. Bien sûr, la préparation de la PBT se fait dans un environnement national et international qui demeure marqué par de multiples incertitudes dont il convient de tenir compte. La prudence et la vigilance ont été par conséquent de mise.

Les orientations principales pour la période 2022-2024 s'inscrivent bien

dans cette logique. Elles ne diffèrent pas beaucoup de celles qui fondent la loi de finances de l'année en cours. Elles consistent à : maîtriser les dépenses du personnel ; consolider la gestion des affaires publiques en rationalisant le train de vie de l'Etat ; améliorer l'efficacité de l'investissement en donnant notamment la priorité aux projets en cours de réalisation, en réalisant des études préalables d'impact économique et social, en rationalisant les subventions accordées aux EEP, en apurant le foncier ; favoriser la préférence nationale ; développer l'approche genre et l'égalité des sexes...

Concrètement, il s'agira de poursuivre le chemin tracé dans les derniers discours du Roi auxquels la circulaire du Chef du Gouvernement fait explicitement référence à savoir la relance économique et la promotion de l'emploi, la généralisation de la protection sociale et la réforme du secteur public.

Pour ce qui est des prévisions chiffrées, le gouvernement table sur une croissance moyenne de 4% durant la période triennale (revue à la baisse de 0,5 point par rapport aux prévisions précédemment annoncées), un déficit budgétaire limité à 5% (y compris les recettes de privatisation) et un taux d'inflation ne dépassant pas 1%. Pour l'année 2021, le taux de croissance attendu serait de 4,8% contre -6,7% en 2020.

On le voit, le gouvernement, en fin

de mandat, s'est limité au « service minimum » pour ainsi dire sans faire preuve d'esprit créatif ou afficher une quelconque ambition. D'ailleurs, d'aucuns ne manqueraient pas de souligner cette inadéquation entre un gouvernement qui vit ses derniers mois et l'élaboration d'une programmation budgétaire triennale pour le pays. A vrai dire, une telle appréhension n'a pas lieu d'être dans le contexte marocain pour au moins deux raisons : une raison d'ordre institutionnel et une autre d'ordre juridique.

La première peut être exprimée dans cette formule lapidaire « les gouvernements passent, l'Etat reste ». Ainsi, les choix stratégiques et les grandes orientations du pays sont arrêtés par le Roi conformément à la Constitution de 2011 qui définit clairement les pouvoirs et précise la répartition des prérogatives. Cela a l'avantage de la clarté et donne à notre pays les ressorts de la stabilité et de la continuité dans les choix et les priorités.

La deuxième raison tient à la nature même des lois de programmation pluriannuelle. En effet, comme nous l'avions mentionné précédemment, la programmation budgétaire triennale n'est pas figée. Loin s'en faut. Elle fait l'objet chaque année, à l'occasion de l'examen de la loi de finances, d'ajustement en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et sociale. C'est le cas

d'ailleurs des lois de finances, corrigées par des lois de finances rectificatives et des lois en général, exposées à leur tour aux amendements ou carrément à l'abrogation. Le gouvernement, en exercice, est tenu de par la loi à présenter devant les commissions des finances parlementaires avant le 31 juillet la PBT. Entre temps, un calendrier de réunions regroupant les responsables du budget et les représentants des différents ministères est fixé pour la période du 15 avril au 10 mai. Ce qui laissera suffisamment de temps à la direction du budget de procéder aux arbitrages nécessaires et au montage de la programmation budgétaire pour les trois années à venir. Toutefois, le gouvernement qui émanera des prochaines élections, que nous espérons proche des réalités de notre peuple et sensible à ses attentes, aura toute la latitude pour introduire dans cette PBT tout ajustement jugé nécessaire et en conformité avec son programme et les engagements qu'il aura pris devant les électeurs. Ajuster et améliorer sans pour autant chambouler totalement l'ordre existant. C'est notre Constitution, dans sa lettre et son esprit qui le veut. Du reste, on n'a pas à s'en plaindre. Vivement le changement démocratique ! ●

* **Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.**

Les Arabes israéliens, futurs faiseurs de Rois ?

Pour la quatrième fois en moins de deux ans, plus de 6,5 millions d'Israéliens dont les deux tiers sont majeurs... et vaccinés... ont pris ce mardi 23 mars le chemin des urnes... Pourquoi cette précision ? Parce que, plus que les succès qu'il a remportés avec le deal du siècle et la normalisation des relations avec plusieurs pays arabes, Netanyahu, « Bibi » pour les intimes, compte sur le succès indéniable de la campagne de vaccination contre la covid-19, menée tambour battant, pour remporter cette élection ! Étrange époque où les gouvernants sont plus jugés sur leurs performances dans la lutte contre la pandémie que pour leurs réalisations économiques et sociales ! A ce jeu-là, un Macron ou un Boris Johnson feraient bien pâle figure, et même Angela Merkel voit son image se détériorer sérieusement avec une troisième vague meurtrière qui frappe le pays.

Le système sanitaire israélien, après une période de flottement, a su s'adapter et le pays est actuellement leader mondial en matière de vaccination...

Et tout cela grâce à qui ? En grande partie grâce aux Arabes israéliens qui représentent un cinquième des médecins du pays, le quart des infirmiers, la moitié des pharmaciens et une écrasante majorité des personnels d'entretien des hôpitaux ! Mais ça, ne comptez pas sur Netanyahu pour vous le dire ! Selon les premiers résultats publiés dès ce mercredi matin, le parti Likoud du Premier ministre sortant (et qui compte bien rempiler !) aurait terminé en tête de ces élections législatives, avec 30 sièges contre 36 cependant dans le cabinet précédent. Insuffisant pour espérer constituer une majorité à la Knesset, laquelle requiert un minimum de 61 députés ! Le retour sur investissement de sa campagne de vaccination spectaculaire n'aura donc pas été à la hauteur de ses espérances, et Netanyahu, n'aura réussi qu'à convaincre ses propres troupes... Et encore ! Moralité, il ne lui reste plus maintenant qu'à courtiser les partis religieux juifs pour espérer mettre sur pied une nouvelle coalition... Des partis religieux juifs mais pas que ! Un parti arabe, dont

l'apport pourrait s'avérer déterminant, pourrait également s'inviter à la fête ! Lorsque l'on sait la fragilité des coalitions gouvernementales en Israël où les résultats se jouent généralement dans un mouchoir de poche, et que l'on réalise que les arabes d'Israël pèsent un cinquième de la population du pays, on se dit qu'ils ont là une belle carte à jouer ! Il appartient donc maintenant à ces citoyens israéliens, pas tout à fait comme les autres, d'investir non seulement les amphithéâtres et les facultés de médecine, mais également les partis politiques pour faire entendre leurs voix, et peser progressivement sur les décisions qui engagent l'avenir de leur pays. Parce qu'en dépit de tout, Israël reste une grande démocratie... Pour les Arabes d'Israël, la « normalisation » de leur statut et le combat pour leurs droits passe inéluctablement par les urnes ! Avec leur poids électoral considérable, l'avenir d'Israël est entre leurs mains... Qu'ils prennent enfin conscience de leur force, et ils pourraient se transformer en faiseurs de Rois ! ●

N. Tallal



Bec et ONGLES



LE BACHELOR REMPLACE LA LICENCE

QU'EST-CE QUE TU PENSES DU BACHELOR ?

JE TROUVE QUE BACHELOR SONNE MIEUX QUE LICENCE...



Vaccins au compte-gouttes...

Cela fait quelques semaines que la campagne de vaccination nationale tourne au ralenti en raison de la pénurie des doses de vaccins du Chinois Sinopharm et du Britannico-suédois AstraZeneca.

Depuis que le Serum Institute of India, implanté à New Delhi, qui fabrique le vaccin de AstraZeneca, a annoncé le 21 mars un retard de livraison de nouvelles commandes destinées à un certain nombre de pays dont fait partie le Maroc, tous les espoirs sont placés sur le Russe Spoutnik V et l'Américain Johnson & Johnson. Espoirs qui risquent d'être déçus, le marché international des

vaccins étant en proie à une immense tension en raison de l'importance croissante de la demande par rapport à l'offre. Satisfaire toutes les commandes de tous les pays bute sur le rythme de production qui ne peut pas aller au-delà de ses capacités objectives.

Le Royaume qui a passé commande de 25 millions de doses du vaccin AstraZeneca et 40 millions de doses du vaccin chinois Sinopharm attendrait la réception de 2 millions de doses à la fin de ce mois de mars.

Pourvu que le Chinois, qui a montré sa grande capacité à ne pas respecter ses engagements écrits, ne lui pose un chat pardon un lapin... ●

TANGER : LE MAIRE ISLAMISTE DISPENSE DES TAXES LES DÉBITS DE BOISSONS...

C'EST UNE BONNE ACTION À L'OCCASION DE L'APPROCHE DU RAMADAN...



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Le ministre PJD Abdelaziz Rabbah

L'environnement personnel d'abord...

Une équipe du Canard a été reçue par le ministre PJD Abdelaziz Rabbah dans un café à son fief à Kenitra, autour d'un petit déjeuner à base de harcha, thé à l'absinthe et soupe aux fèves, la fameuse bissara.

C'est quoi cette affaire de pollution des eaux de l'Oued Bouregreg ?

J'ai appris cette mauvaise nouvelle comme tout le monde. Par la presse. C'est un vrai scandale écologique, paraît-il.

Mais on ne vous a pas entendu vous exprimer sur ce scandale alors que vous êtes en charge aussi du département l'Environnement.

En fait, je me considère plus comme ministre de l'Énergie et des mines et je m'exprime d'ailleurs de temps en temps à ce titre. Sincèrement, la protection de l'environnement n'est pas mon fort et je ne sais pas pourquoi on m'a confié ce département pour moi vide de sens...



Vide de sens ?

Absolument. Pour moi, la meilleure chose à protéger c'est l'environnement personnel. Tout le reste n'est que pollution de l'esprit. Contrairement à l'énergie et les mines qui sont des fonctions très concrètes, génératrices de valeur ajoutée, l'environnement, tel qu'il se présente relève pour moi de l'abstrait qui ne génère en plus que des soucis comme ceux de la pollution de l'Oued Bouregreg...

Les militants associatifs pointent du doigt un liquide résiduel, du lixiviat issu de la décharge d'Oum Azza...

Ces soi-disant militants sont forts pour nous pourrir la vie avec leurs indignations peu propres et nous faire noyer dans un verre d'eau alors que d'après ce que j'ai lu juste, il s'agit juste d'une fuite accidentelle du jus des ordures. Rien de grave à mon avis puisqu'on ne déplore que des senteurs et la mort de certains poissons... En dehors du coronavirus qui fait des ravages et la chute des gros poissons, rien ne mérite la dramatisation. Pas la peine donc de paniquer. La situation est sous contrôle.

Pas de sanction des coupables ?

Je n'ai pas de pouvoir de sanction. Juste celui de l'inaction. Ne pas agir me permet d'éviter des problèmes inutiles qui d'après mon père écourtent l'âge. Or, personnellement, j'ai envie de vivre longtemps pour profiter de ma future retraite politique que je parie sera plus consistante que celle de celui qui rue dans les brancards pour arracher plus...

Qui ? Abdelilah Benkirane ?

Le pauvre vit très mal son éjection du pouvoir et cherche désespérément à peser sur la vie politique en vivant dans une réalité parallèle.

Il vous fait de la pine ?

Oui. Puisse Dieu faire en sorte que notre fin soit meilleure que nos débuts... Ainsi disaient les sages. ●

Propos recueillis par Saliha Toumi

MAATI MONJIB BÉNÉFICIE DE LA LIBERTÉ PROVISOIRE...

VOUS AVEZ BEAUCOUP MANGÉ AVANT DE FAIRE UNE GRÈVE DE LA FAIM ?

MAINTENANT J'AI SOIF DE LIBERTÉ





Le MIGRATEUR



Biden réchauffe la guerre froide avec Moscou

Réchauffement de la guerre froide. Dans une interview diffusée mercredi 17 mars par la chaîne télévisée ABC News, Joe Biden a jeté un gros pavé dans la mare. Il a dit ce qu'il pense de son homologue russe Vladimir Poutine. Un tueur sans âme selon le président américain qui a juré que Poutine « paiera bientôt un prix » pour avoir interféré dans l'élection présidentielle américaine de 2020 et tenté de booster les chances de réélection du président sortant Donald Trump. Pendant des années, ce dernier s'est fait remarquer par son refus de critiquer Poutine pour son ingérence dans sa campagne électorale de 2016 contre Hillary Clinton. Lorsque le journaliste-vedette de Fox News Bill O'Reilly a qualifié Poutine de tueur, Trump lui a répondu : « Vous pensez que notre pays est si innocent ? »



Une poignée de main un peu glaciale...

Biden a ajouté qu'il avait averti Poutine le mois dernier, lors de son premier appel au président russe après son entrée en fonction, qu'il exercerait des représailles si cette ingérence était confirmée. Début de conversation : « Je vous ai dit que je vous connaissais et que vous me connaissiez. Si j'étais que cela s'est produit, alors soyez prêt », a déclaré Biden à ABC. L'interview a été réalisée mardi, le même jour où le Conseil national du renseignement américain a publié un rapport qui conclut que Poutine a autorisé sa barbouzerie à promouvoir la désinformation pendant la campagne électorale de 2020 au sujet de Biden par le biais des médias américains et des personnes proches de Trump. « Il en paiera le prix » a menacé Biden à propos de M. Poutine. A la question de savoir quel serait ce prix, Biden a répondu : « Eh bien, vous le verrez bientôt. »

Au début du mois, l'administration Biden a imposé une série de sanctions à de hauts responsables russes, dont les chefs d'état-major adjoints de Poutine, pour l'empoisonnement et l'emprisonnement qui en a suivi de Alexey Navalny, un leader de l'opposition à Poutine. Bien que Navalny ait survécu à son empoisonnement, un grand nombre de critiques de Poutine ont été tués ou sont morts de façon suspecte. Joe Biden a également souligné qu'il existait des sujets sur lesquels il était dans l'intérêt de la Russie et des Etats-Unis de collaborer,

comme le renouvellement de l'accord START de limitation des arsenaux nucléaires. « Je le connais relativement bien », a déclaré Joe Biden au sujet de Vladimir Poutine, ajoutant que l'élément le plus important dans les relations avec les dirigeants étrangers était de bien connaître son interlocuteur.

Prié par la chaîne ABC de dire s'il pensait que Vladimir Poutine était un tueur, Joe Biden a répondu : « Oui », ajoutant que le dirigeant russe était sans âme. Biden a également confirmé des rapports antérieurs selon lesquels il a personnellement dit à Poutine en

2011, alors qu'il était vice-président des États-Unis, que Poutine n'a pas d'« âme ». « Je ne faisais pas le malin, j'étais seul avec lui dans son bureau », a déclaré Biden. « C'est comme ça que ça s'est passé. C'est lorsque le président [George W.] Bush avait dit que j'avais regardé dans ses yeux et vu son âme. » « J'ai dit que j'ai regardé dans vos yeux et je ne pense pas que vous ayez une âme. Et il m'a regardé et m'a dit : « nous nous comprenons », s'est souvenu Biden. Les mots forts de Biden sur son homologue russe contrastent fortement avec Trump, qui, pendant des années au pouvoir, a refusé de critiquer Poutine pour son ingérence dans l'élection de 2016, ou même de concéder que cela s'est produit, comme des enquêtes répétées l'ont constaté. En 2017, lorsque Bill O'Reilly, alors animateur de Fox News, a qualifié Poutine de « tueur », Trump a suggéré que la conduite de l'Amérique était tout aussi mauvaise que celle du président russe. « Il y a beaucoup de tueurs, nous avons beaucoup de tueurs », a déclaré Trump. « Vous pensez que notre pays est si innocent ? » a demandé Trump à O'Reilly. Selon Dominique Moisi, conseiller spécial de l'Institut Montaigne (Ouest-France du 19/3), Joe Biden se veut le porte-drapeau de la démocratie et des droits humains : « le message de Biden est simple. Ce n'est pas seulement « l'Amérique qui est de retour » mais « l'Amérique des valeurs ». » ●

L'Espagne légalise l'euthanasie

Le Parlement espagnol a approuvé définitivement, jeudi 18 mars, la légalisation de l'euthanasie, faisant de l'Espagne l'un des rares pays au monde et le 4e pays européen à légaliser l'euthanasie permettant à un patient atteint d'une maladie incurable de mourir pour mettre un terme à ses souffrances.

Priorité pour le gouvernement du socialiste Pedro Sánchez, cette loi, qui doit entrer en vigueur en juin, a été adoptée par la chambre basse du Parlement, grâce notamment aux voix de la gauche et du centre, par une très large majorité de 202 députés sur 350. A l'inverse, 141 députés de droite et d'extrême droite ont voté contre, tandis que deux se sont abstenus.

L'adoption de cette loi intervient après plusieurs cas emblématiques dans le pays au cours des dernières décennies, dont celui de Ramon Sampedor, tétraplégique incarné à l'écran par Javier Bardem dans le film oscarisé Mar adentro. Le texte autorise aussi bien l'euthanasie – c'est-à-dire lorsque le soignant provoque la mort du patient – que le suicide médicalement assisté – lorsque le patient prend lui-même la dose de produit prescrite pour se donner la mort.

L'Espagne devient ainsi le quatrième pays européen à avoir dépénalisé la mort médicalement assistée après les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. ●

Amère défaite électorale pour le parti de Merkel

Le vert Winfried Krestchmann réélu pour un 3e mandat à Stuttgart.



La CDU (Union chrétienne-démocrate) d'Angela Merkel a essuyé une cuisante défaite le 14 mars dans deux élections régionales allemandes. Pas vraiment une surprise. Presque tout le monde s'attendait à ce que le parti de centre-droit de la chancelière se dirige vers une nette défaite face à des gouverneurs populistes de gauche dans deux États allemands dimanche, selon les projections. Les projections des chaînes de télévision ARD et ZDF, basées sur les sondages de sortie et un décompte partiel des voix, indiquaient que les partis des « gouverneurs populistes » dans deux États du sud-ouest du pays arriveraient en tête. Les Verts étaient en tête dans le Baden-Wuerttemberg et les sociaux-démocrates de centre gauche en Rhénanie-Palatinat. Les deux landers sont les premiers des six qui éliront leur législature régionale cette année, avant les élections fédérales qui désigneront le futur parlement, et donc un nouveau chancelier, en septembre.

Ainsi, les deux scrutins régionaux qui ont eu lieu en au pays de Goethe ont reconduit les dirigeants écologiste et social-démocrate en place, tandis que les conservateurs ont enregistré une défaite historique.

Cette bérézina, qui ne manquera pas de perturber davantage les projets post-retraite de Merkel, dont l'image est déjà ternie par sa gestion calamiteuse de la crise sanitaire, est un « Premier test négatif » pour Armin Laschet, titre à la une la Tageszeitung, de Berlin. Alors que le nouveau patron

de la CDU (Voir le Canard N°633, « à peine arrivé à la tête du parti », encaisse un revers historique dans les Länder du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat, dans le sud-ouest de l'Allemagne, à six mois des élections au Bundestag et de la désignation du successeur d'Angela Merkel à la chancellerie.

Le vert Winfried Kretschmann a été réélu pour un troisième mandat à Stuttgart et la sociale-démocrate Malu Dreyer a été reconduite également à Mayence. La CDU perd, quant à elle, 2,9 points dans le Bade-Wurtemberg et 4,1 points en Rhénanie-Palatinat, par rapport au scrutin de 2016. ●

LA POLICE A TENTÉ D'EMPÊCHER LES ÉTUDIANTS DE MANIFESTER



Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Rachid Wahbi
Ahmed Zoubair

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naïb

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Can'Art et CULTURE



Touda ou Les malheurs d'une jeune paysanne

La difficile condition de la femme rurale au Maroc est un thème classique qui offre aux romanciers et essayistes un terrain fertile pour la fiction et la narration et aux sociologues un angle d'attaque de choix pour analyser les maux faits et les faits sociaux...

Le dernier livre en date de Mohamed El Ouardi ne déroge pas à la règle. Cet ouvrage de 216 pages paru en février dernier aux éditions L'Harmattan « raconte la descente aux enfers de Touda, une jeune paysanne du sud-est marocain qui, d'épreuve en épreuve, se trouve déchuée dans la misère et la précarité. Un premier mariage raté, traumatisme, flétrissure, péripéties, sauvetage, rebondissements. » Du grand classique.

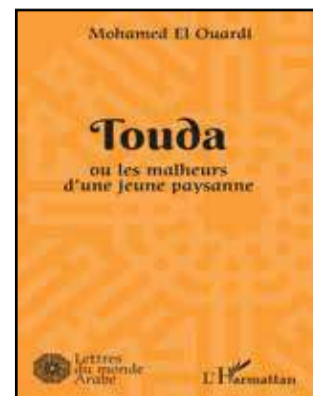
« On est au mois de février, Touda est assise sur une natte à même le sol, elle a quelque chose comme seize ans, cette paysanne, ses yeux sont à peine ouverts parce que les rayons matinaux du soleil que filtrent les interstices des amandiers l'aveuglent mais elle regarde

quand même, de là où elle se trouve, du belvédère de la maison, le verger que le père Yidir entretient avec soin. Une fierté, ce verger, pour la famille, toute sorte d'arbres fruitiers, la menthe qui vous arrive à la taille, prospère comme de la luzerne, ces insectes, ces coccinelles, ces abeilles qui butinent, affairées, les odeurs agréables puis ces amandiers en pleine métamorphose, les bourgeons devenus des fleurs blanches pour voir la source de ce ruisseau, l'admirable un ruisseau vigoureux qui passe au milieu du verger, qui charrie une eau cristalline et dont le rugissement juvénile arrive jusqu'aux oreilles de la jeune fille. Il faut remonter cinq kilomètres pour voir la source de ce ruisseau, l'amont, un grand lac paisible au milieu d'un immense champ verdoyant, c'est de là qu'il sort, ce ruisseau, ce sont-là ses origines, il ramène son eau vers le village, irrigue la vallée puis il s'en va chuter là-bas, là où finit cette vallée. Elle vient, cette jeune paysanne, de se réveiller et, avant même de se laver le visage, elle est venue s'asseoir sur la

vieille natte en chaume, à côté de ses parents qui parlent de leur vache, un trésor, la plus belle de tout le village, le lait qu'elle donne, blanc, consistant, nutritif, les veaux qu'elle donne, des magnifiques, des gros, la taille d'un bufflon... Elle est peut-être au premier mois de sa gestation, cette vache, ils l'espèrent du moins : — Je lui ai caressé méticuleusement les flancs et les pis, dit le père Yidir, mais va savoir si elle est gravide ou non ! »

Un style simple et mordant tissé autour de la triste condition féminine au Maroc profond matérialisée ici par le personnage de Touda.

« — Je me suis réveillée comme le muezzin appelle à la première prière, j'ai frappé à la porte de ta chambre, un, deux coups, histoire de te réveiller, mais tu t'es rendormie à ce que je vois ! Allez, magne-toi, je te rappelle que JJa est dans les champs depuis l'aube et que c'est ton tour, aujourd'hui, de faire la cuisine ! Elle n'a jamais compris, Touda, pourquoi sa mère est pressée comme ça, on dirait qu'il y a une



guerre qui se prépare, un cataclysme quelconque, on est toujours sur le quivive avec elle ! Elle a été mille fois sur le point d'en parler, Touda, dire ce qu'elle en pense, qu'il n'y a pas le feu, aucune urgence ! Mais c'est perdre son temps que de tenter de raisonner la vieille Adjou ! C'est l'ancienne école, cette femme, une autre philosophie ! » A lire.

Né à Kelaa M'Gouna dans le sud-est marocain, Mohamed El Ouardi, agrégé de littérature en 2001, exerce dans les classes préparatoires aux grandes écoles puis dans les classes préparatoires de BTS. Il obtient un Master spécialisé en Tourisme, communication et développement en 2019. ●

Photo : Le prix HSBC 2021 décerné à Aassmaa Akhannouch et Cyrus Cornut

Le jury du prix HSBC pour la photographie a rendu public, le 16 mars, les noms des deux vainqueurs de la 26e édition. Il s'agit de la Marocaine Aassmaa Akhannouch, pour ses tirages intitulés « La maison qui m'habite encore... » et du Français Cyrus Cornut, pour Chongqing, sur les quatre rives du temps qui passe. Ce prix, remis à des artistes français et internationaux, vise à faire émerger une nouvelle génération de photographes en acquérant leurs œuvres et en produisant des expositions et des ouvrages sur leur travail.

Les deux artistes se sont intéressés aux maisons, avec deux visions bien différentes : l'une à sa charge émotionnelle intrinsèque et l'autre à son potentiel destructeur. Le travail d'Aassmaa Akhannouch s'est centré sur sa maison d'enfance, la « maison rouge » où tant de souvenirs se retrouvent et où tant d'événements, apparemment insignifiants, ont construit ce qu'elle est aujourd'hui. Avec ses cyanotypes, qui utilisent une technique de tirage photographique monochrome ancienne, rehaussés à l'aquarelle, la photographe entend travailler sur la représentation de la mémoire en photographie. La série se compose autant de photographies prises dans l'ancienne maison que de reconstitution de scènes qui l'évoquent et qui ont su toucher le jury par leur atmosphère mélancolique. « C'est un peu comme si on ouvrait une vieille malle au grenier et qu'on tombait sur ces photographies », écrit Sylvie Hugues, photographe et conseillère artistique du prix de cette année, qui avait proposé les deux artistes. Cyrus Cornut adopte un postulat bien éloigné en s'intéressant à la croissance urbaine frénétique de la ville de Chongqing, en Chine, contre les conditions de terrain difficiles, à flanc de montagne. Il entend capter la destruction implacable de la nature par l'urbanisation, la « danse des grues et des pelleteuses » qui percent, fracturent, aplanissent les terrains pour « empiler les hommes ». Avec ses œuvres, réalisées à la chambre photographique, encombrante et nécessitant autant de technique que de patience, Cyrus Cornut critique la construction à outrance, tout comme la pollution et le mépris des ruraux qui l'accompagnent. Avec ses procédés laborieux, il réintroduit le temps long, celui de la nature, dans ses messages et dans sa technique, pour rendre compte de ces bouleversements géologiques.

Aassmaa Akhannouch, née en 1973, vit et travaille entre Casablanca et le Lot, en Occitanie (France). Après un diplôme d'ingénieur en France et un MBA aux États-



Aassmaa Akhannouch, "Veille de fête", série "La maison qui m'habite encore..."

Unis, elle travaille dans le marketing pendant 15 ans. En 2013, elle suit un cursus à la Photo Academy Casablanca pour perfectionner ses connaissances en photographie.

En 2016, elle décide de se consacrer entièrement à la pratique photographique. De 2016 à 2018, elle a été accompagnée dans sa recherche par l'artiste photographe Flore à Paris. Son travail photographique se déploie autour de l'exploration du souvenir.

Cyrus Cornut est né en 1977 à Paris. Photographe, Architecte de formation, son travail s'oriente en premier lieu sur la ville, sa plastique, ses évolutions, ses traces, ses vides, et sur les comportements humains qu'elle induit.

En 2006, son premier travail sur les villes chinoises est exposé aux Rencontres Internationales de la photographie d'Arles sous la direction artistique de Raymond Depardon. Il sera membre de l'agence coopérative Picturétank qu'il intègre en 2007, jusqu'à sa fermeture en 2017.

En 2010, avec le groupe France14, il expose « Voyage en périphérie », travail sur les paysages de logements de masses en Île de France.

A partir de 2011 ses recherches s'orientent également sur la place du végétal dans le paysage urbain, mais aussi vers le paysage rural...

L'une des photos de « Chongqing, sur les quatre rives du temps qui passe » de Cyrus Cornut © Cyrus Cornut
L'une des photos de « Chongqing, sur les quatre rives du temps qui passe » de Cyrus Cornut © Cyrus Cornut ●

Cinéma : L'ONMT et le CCM s'associent pour booster la destination Maroc

Une convention de partenariat a été signée, vendredi 12 mars à Rabat, entre l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT) et le Centre Cinématographique Marocain (CCM). Objectif : promouvoir la destination marocaine auprès des producteurs cinématographiques et audiovisuels internationaux. Cette convention a pour vocation de mettre en place les synergies nécessaires, entre le tourisme et la production cinématographique.

L'objectif étant de développer de nouvelles stratégies marketing et de dynamiser l'attractivité de la destination pour accueillir davantage de productions étrangères au Maroc. A cette occasion, M. Mohamed Sarim El Haq Fassi Fihri, directeur du CCM, a fait état d'un total de près de 800 MDH d'investissements de tournages étrangers au Maroc en 2019 pour environ 600 autorisations de tournages qui ont été livrées, notant qu'il s'agit « d'investissement importants » qui créent des postes d'emploi locaux et qui participent directement au développement de l'industrie touristique locale. Le Maroc accueille le tournage de films étrangers depuis 1919 et ces films contribuent fortement à promouvoir auprès de leur audience la destination Maroc. Les productions cinématographiques étrangères jouent un rôle indéniable dans la promotion de la destination Maroc à l'international et contribuent à l'activité locale notamment dans les secteurs du cinéma, de l'hôtellerie, de la restauration, de la location de voitures, de l'artisanat et de l'aérien. ●

Décès du réalisateur Mohamed Ismail



Mohamed Ismail.

Le réalisateur et scénariste marocain Mohamed Ismail est décédé, samedi soir à Casablanca à l'âge de 70 ans, des suites d'une longue maladie, a indiqué sa famille.

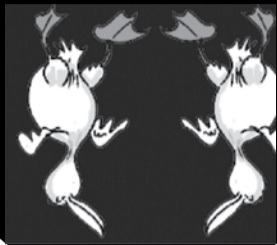
Né en 1951 à Tétouan, le défunt a produit et réalisé de nombreux films, séries, pièces théâtrales et émissions de variété depuis qu'il a intégré la Télévision marocaine en 1974. Durant sa carrière, il a réalisé une dizaine d'œuvres, notamment les téléfilms « Pourquoi pas » (2005) et « Allal al Kalda » (2003), ainsi que « Awlad Lablad », produit en 2009, « Adieu mères » (2007) et « Aouchtam » (1996). Certaines de ces œuvres ont été primées dans plusieurs festivals sur la scène internationale... ●



Et Batati ET BATATA



Bizarre



Mendiante 5 étoiles

Une fausse mendiante a été interpellée vendredi 5 mars à Ait Aourir, à une dizaine de kilomètres au nord d'Agadir. Roulant en 4x4 flambant neuf, l'arnaqueuse était prise en filature par la police depuis plusieurs mois par la police.

Cette soi-disant SDF, âgée d'une quarantaine d'années, arpente les ruelles de la petite ville d'Ait Aourir dans des vêtements usés. Originaire d'Agadir, où elle possède une maison, la fausse mendiante opérait dans le centre-ville de la station balnéaire, loin des regards indiscrets.

Afin de ne pas être démasquée, elle s'arrangeait toujours pour garer sa grosse voiture de luxe dans un endroit isolé. Mais, c'était sans compter avec la vigilance des gendarmes. Surveillée depuis un an, l'arnaqueuse s'est avérée être plus fortunée que la majorité des Marocains. ●

Bébé avec des cheveux blancs !

Un bébé qui naît avec beaucoup de cheveux peut être un phénomène, mais un bébé qui naît avec une chevelure blanche et dense est un fait peu commun.

C'est le cas de Devina Wiss, née au Mississipi en mai dernier. La petite fille est pourvue d'une chevelure épaisse et argentée. Après avoir posté une photo de son enfant sur Instagram, Jessica Smith, sa mère, a vu le nombre de partages du cliché monter en flèche.

Jessica Smith, la mère du nouveau-né, s'est confiée auprès du « Daily Mail » : « Je n'ai jamais vu de bébé comme cela auparavant. Beaucoup de bébés sont blonds, mais n'ont pas de cheveux blancs » et de poursuivre : « Je pense que cela la rend spéciale ». Tout en insistant sur le choc provoqué à la découverte de cette chevelure, quelques minutes après son accouchement. Cette particularité a également fait la joie de son grand frère : « Mon fils aîné a neuf ans, et il était si content, il ne pouvait pas se détacher de ses cheveux ». ●

Covid : L'étrange idée d'un élu brésilien

Le pays de la samba produit tellement d'alcool éthylique qu'il ne sait plus plus quoi en faire. Un élu brésilien a une idée. Fabriquer du gel hydroalcoolique et le larguer par avion sur sa ville pour la débarrasser du coronavirus !

Alber Dias, conseiller municipal de la ville de Canela, a déclaré, lundi 15 mars en pleine séance parlementaire, être en faveur d'une pulvérisation de gel hydroalcoolique par voie aérienne, rapporte le média local Metropoles. parlementaire. Selon cet illuminé, cette opération pourrait être réalisée par avion. « Nous pourrions au moins pulvériser notre ville [...] Je ne sais pas s'il existe un gel hydroalcoolique liquide, mais il serait bon de le vaporiser, car le virus est dans l'air », a-t-il ainsi expliqué. Son discours n'a pas manqué de faire rire l'ensemble des élus présents. ●



Rigolard



***C'est deux mecs qui travaillent** dans une même entreprise. L'un est patron et l'autre est employé pour le ménage.

Un jour, ils se croisent dans le parking. Le patron roule avec une Porsche magnifique et l'employé dans une Clio délabrée. Le gars dans sa Clio baisse sa vitre et dit :

- « Eh patron, vous avez le Bluetooth dans votre voiture ? ».

Surpris le patron répond :

- « Ba bien sûr que j'ai le Bluetooth, c'est une Porsche ! ».

L'employé répond :

- « Ah moi aussi ! Eh patron, vous avez la TV dans votre Porsche ? ».

- « Oui, j'ai des TV sur les quatre sièges ! ».

***Un voleur entre dans une maison** en milieu d'après-midi. Il ligote la femme et demande à l'homme de lui remettre l'argent et les bijoux. L'homme se met à sangloter :

- « Tu peux prendre ce que tu veux, mais s'il te plaît, détache-la et laisse-la partir. »

Le voleur :

- « Tu dois vraiment tenir à ta femme ! »

L'homme :

- « Pas du tout mais elle doit arriver d'une minute à l'autre ! »

***Une grand-mère a commencé** à marcher 5 kilomètres par jour quand elle avait 60 ans. A présent, elle en a 97, et personne n'a la moindre idée d'où elle est.

***Sami rentre de l'école.**

- Qu'avez-vous appris aujourd'hui ? questionne son père.

- L'alphabet papa.

- Parfait. Tu le connais ?

- Oui papa.

- Bon. Quelle est la première lettre ?

- A.

- Très bien fiston.

- Et qu'est-ce qui vient ensuite ?

- Toutes les autres papa.

*** La maîtresse interroge sa classe :**

- Quand doit-on dire « chevaux » ?

Le petit Rémy lève la main et répond :

- Quand il y a beaucoup de chevaux, madame !

***Après un long coma**, un homme se réveille et s'adresse à sa femme.

- Dans toutes les épreuves, tu as toujours été à mes côtés.

- Oui, mon chéri.

- Quand j'ai été licencié, tu étais là.

- Oui, mon chéri.

- Quand notre maison a brûlé, tu étais là

Oui, mon chéri.

- Quand je me suis cassé la jambe au ski, tu étais là.

- Oui, mon chéri.

Tu sais quoi ?

- Quoi donc, mon amour ? demande sa femme, attendrie.

- Je crois que tu me portes la poisse !

***Un homme se rend chez le dentiste.** Ce dernier l'examine :

- Toutes vos dents sont en or !

- Justement, j'aimerais que vous installiez une alarme.

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement Attawfik le Zenith Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444





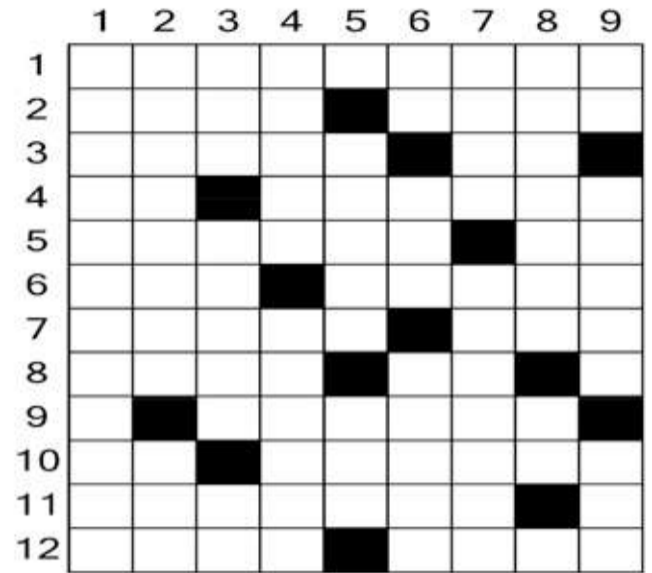
Et Batati ET BATATA



Mot Fléchés

Conservateurs	Divisions	Enveloppe	En matière de	Pays
Charmantes	Commune française	Cité légendaire	Lichens	Outil
Réduis la voile				Unité de pression
Poèmes				Ville des Pays Bas
		Paresseux		Commune française
		Rayon		
Sans s'en rendre compte			Diffusa	
Note			Résulte	
	Vertige			
	Quidam			
Norme		Aller en justice		
Religieux				
			Locution adverbiale	
			Indéfini	
Créés		Genre		
Organisme		Plus qu'admiratif		
		Bouchon		
		Congés		
Vagabonder			Champion	Roi de Juda
Métal mou				A la mode
	Tapis			
Dissipées				Exclamation

Mots croisés



Horizontalement :

- Métier
- Cours d'eau - Amas
- Perroquet - Situées - Unité d'énergie
- Velu - Pays
- Sortilèges - Genre d'animal
- Arbre - Ville du Maroc - Maigre
- Afferme - Stopper
- Portera - Métal
- Surdoué - Egalement - Désigné par un vote

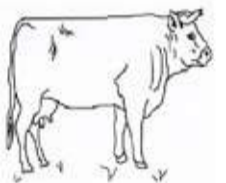
Verticalement :

- Picora
- Monnaie - Succession
- Trop crédule - Rayonnement
- En la matière - S'approchera du lit du vent
- Certifie - Commune française
- Monnaies - Monarques
- Refuges - Court
- Surveillance - Ancienne monnaie
- Sorte de pâte
- Sur le calendrier - Animal
- Filtrée
- Ville italienne - Cavité

Mots Mêlés



- | | | |
|--------------|--------|-------|
| MONTBELIARDE | BETIZU | BLEUE |
| BORDELAISE | CREOLE | BRAVA |
| CHAROLAISE | HERENS | BRUNE |
| MARAICHINE | SALERS | CASTA |
| ABONDANCE | TARINE | ROUGE |
| BEARNAISE | | |
| LIMOUSINE | | |
| LANDAISE | | |
| FLAMANDE | | |
| NANTAISE | | |
| NORMANDE | | |
| PICARDE | | |
| AUBRAC | | |



Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

	7			5	8	9		
			2		6			
4		8				3	7	
5	6			2				8
			9	1	7			
9			6				4	1
1	2			9				5
		5		4				
	9	6	5				2	

A méditer



« Les créanciers ont meilleure mémoire que les débiteurs. »

Benjamin Franklin,
Maximes pour l'almanach du pauvre Richard.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

6	7	9	5	4	8	2	1	3
4	1	8	2	6	3	5	9	7
3	2	5	9	1	7	6	4	8
7	9	4	8	3	2	1	6	5
1	5	2	6	7	4	8	3	9
8	6	3	1	5	9	4	7	2
9	4	1	7	2	5	3	8	6
2	3	7	4	8	6	9	5	1
5	8	6	3	9	1	7	2	4

Mots Mêlés

Le mot caché est SERVIETTES

Mots fléchés

1	C	2	A	3	G	4	A
1	D	I	A	B	L	E	M
2	C	R	E	I	L	L	U
3	C	A	R	R	E	A	U
4	T	O	R	E	N	A	S
5	O	R	N	A	G	I	N
6	I	D	I	O	L	E	C
7	F	C	I	R	A	R	E
8	I	R	E	B	T	E	N
9	S	E	A	N	C	E	S
10	L	I	A	L	O	I	O
11	P	I	L	L	O	N	S
12	E	P	I	N	E	E	U

Mots croisés

1	G	E	S	T	A	T	I	O	N
2	E	V	I	A	N	T	R	I	A
3	N	A	S	S	E	S	S	I	
4	E	S	T	S	A	P	I	N	
5	R	E	E	R	A	D	O	T	
6	A	R	A	D	O	T	E	S	
7	L	A	O	S	O	N	E	S	
8	E	O	N	O	N	U	V		
9	M	C	T	R	E	S	S	E	
10	E	P	R	I	S	E	S		
11	N	I	A	O	S	U	T		
12	T	O	U	R	N	E	L		



L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE REGARD

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma